

ORAN

ALGERIE

5 JUILLET 1962

LE MASSACRE

ARCHIVES DU SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE - 2018

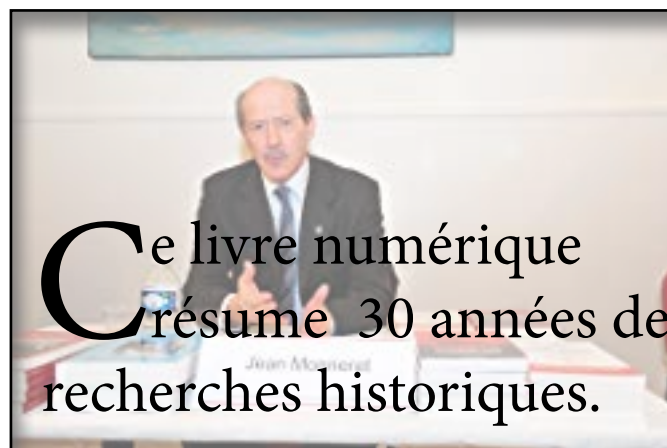
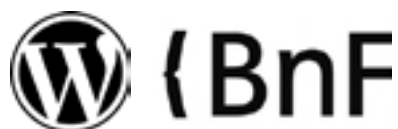
Jean Monneret, Historien



SILENCE D'ETAT
DEVOIR D'HISTOIRE

5 JUILLET 1962

UN MOT DE L'AUTEUR



La diffusion de ce livre numérique est libre. Faites-le circuler par devoir d'Histoire.

TABLE DES MATIERES

UN MOT DE L'AUTEUR

LA SITUATION A ORAN LA VEILLE
DES MASSACRES

LES DIRECTIVES DONNEES
A L'ARMEE FRANCAISE

- LE DÉCRET DU 12 AVRIL
- Circulaire de Christian Fouchet
- Note d'orientation du CSFA
- Rectificatif à la note du 13 juin

JOURNAL DE MARCHE ET
D'OPÉRATIONS (GAOR)

- JOURNÉE DU 4 JUILLET
- Extrait du JMO consigne des troupes
- Compte-Rendu sommaire

LES TROUBLES DANS LES
SOUS-SECTEURS

- SOUS-SECTEUR EST
- sous-secteur NORD OUEST
- sous-secteur CENTRE
- sous-secteur NORD-EST
- sous-secteur NORD
- sous-secteur SUD
- sous-secteur OUEST

LES CHARNIERS DU
PETIT-LAC

- RECONNAISSANCE À VUE par hélicoptère
- Dispositif Pétunia : Liste courte des disparus

LE ROLE DES UNITES DE LA
FORCE LOCALE

LE RAPPORT TRES BIAISE DU GE-
NERAL KATZ

- RAPPORT DU Général Katz

ANALYSE D'ENSEMBLE

CONCLUSION GENERALE

ANNEXES

- LISTE DES ACRONYMES
- INDEX DES NOMS

LA SITUATION A ORAN LA VEILLE DES MASSACRES

Pourquoi recourir aux archives militaires pour connaître et étudier la funeste journée du 5 juillet 1962 à Oran ?

A un historien, une telle question semblera saugrenue tant la réponse paraît aller de soi.

Comment étudier un événement important du passé sans plonger dans les archives ?

Ici, pour le 5 juillet, c'est encore plus nécessaire car le chercheur étudiant cette journée se trouve confronté à quelques problèmes inhabituels :

Une vaste conspiration du silence a entouré cet événement pendant plus de 50 ans après l'indépendance de l'Algérie

Du côté français la crainte d'écorner le prestige du Général De Gaulle engendra une politique sans grandeur que résumerait l'adage latin: *quieta non movere*. Autrement dit, laissons tranquille ce qui ne bouge pas. Officiellement donc, **on se garda d'évoquer certaines victimes de la Guerre d'Algérie.**

Du côté algérien, le déni était total. Rien de ce qui aurait pu ternir l'image des indépendantistes n'était accepté. Que la « glorieuse » révolution algérienne ait pu commettre des crimes horribles contre les civils européens était farouchement nié.

Aujourd'hui encore, rien n'a changé en ce domaine.

Du côté des media, on se borna à quelques incursions dans ce sujet, mais les préoccupations se concentrèrent vite sur les victimes ... de l'Armée française.

Du côté des « rapatriés » d'Algérie, et, parmi ceux que l'honneur du pays ne laisse pas indifférents (ni son passé, ni son futur, ni son absence redoutée d'avenir, ni le terme de solidarité nationale), les choses étaient quelque peu différentes.

Connaissant pour les avoir vécues ou suivies, les différentes tragédies marquant le conflit, on n'ignorait pas dans ces milieux les massacres d'Oran.

Mais la communauté des « rapatriés » était dans une situation particulière : longtemps, il lui fallut surmonter les traumatismes du déracinement puis s'organiser. Un obstacle pesait d'importance.

Un certain temps ayant passé et la propagande du FLN se déployant (1), diverses voix s'élevèrent parmi les Français d'Algérie et leurs amis. Elles dénonçaient le caractère tendancieux de certains livres et films, ainsi que l'occultation délibérée des crimes du FLN.

À propos d'Oran et de ce qui s'y passa au lendemain de l'Indépendance, on vit apparaître aux côtés de témoignages dignes et intéressants, des récits boursouflés voire excessifs.

Dans nombre de familles pieds-noires, l'idée était répandue qu'il convenait de ne pas parler du passé aux enfants. Idée à première vue étrange mais qui visait à ne pas transmettre aux nouvelles générations les regrets, les frustrations et les douleurs d'un passé maudit.

Attitude compréhensible certes, mais qui avait l'inconvénient de ne rien transmettre également du versant ensoleillé de ce passé : l'oeuvre de la France outre-méditerranée et l'ineffable douceur de vivre que nous connûmes là-bas.

Malheureusement, beaucoup de témoignages et d'écrits parurent alors émanant de personnes peu au fait de la recherche historique et de ses exigences. Elles ne surent pas éviter quelques pièges grossiers.

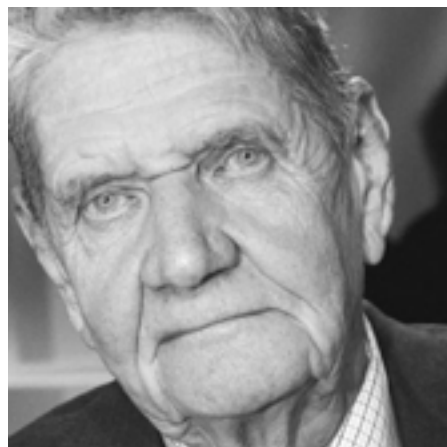
Des rumeurs furent présentées comme des certitudes, des hypothèses comme des faits établis. En matière de chiffres, ce fut la folle enchère.

Alors que les premières informations avaient fait état de 800 morts et disparus (2), on évoqua bientôt, 1000, 2000, 3000 et même 5000 morts et disparus.

1 - Deux films de Lakhdar Hamina au contenu historique discutable furent primés ainsi que le sinistre *La Bataille d'Alger* de Pontecorvo.

2 - Docteur Couniot, Monseigneur Pierre Boz, Jean-Pierre Chevènement.

Face à la propagande, beaucoup de Français d'Algérie et leurs amis s'étaient laissé piéger par la contre-propagande, ou plutôt pour reprendre une expression d'Hélie de Saint-Marc ... face aux mensonges du FLN (notamment)... « *ils étaient tentés pas la stratégie du contre-mensonge* ».



Les historiens qui voulurent, au début des années 90, par exemple, traiter sérieusement de l'Histoire de la Guerre d'Algérie, étaient ballotés entre le Charybde du négationnisme du FLN et de ses amis Français et, le Scylla de « *l'exagérationnisme* » du camp opposé.

Aussi nous a-t-il toujours semblé qu'un recours plus large aux archives militaires serait de nature à faire reculer la confusion.



Ceci ne signifie pas que la vérité réside dans ces documents à l'exclusion des autres. À côté de ces archives, il y a des témoignages précieux que les historiens ne sauraient rejeter a priori. Des zones d'ombre subsistent que seul dissipera le recours organisé à d'autres sources.

Néanmoins, d'ores et déjà, les caractéristiques profondément tragiques de cette fatale journée, la fréquence des tueries et des enlèvements, l'inertie du commandement militaire local sont établies sinon reconnues.

Le négationnisme et les partis pris de certains media et de certains universitaires peu scrupuleux reculent.

Cette tendance profonde sera fortifiée par le recours systématique aux archives militaires. Une part importante de l'art militaire découle de l'art du renseignement. Savoir ce qui se passe est nécessaire. Notre armée est particulièrement bien organisée pour cela. Ma longue fréquentation des [*Archives du Service Historique de la Défense*](#) m'a montré le prodigieux travail effectué par le mythique 2ème bureau de notre Armée.

Les soldats sont sur le terrain. Ils doivent savoir ce qui s'y passe. Ils doivent rendre compte. Ceci concourt à **fournir une masse de documents inestimable..**

Elle permet une vision diversifiée, à la fois dispersée et synthétisée. Elle ouvre une source d'information capitale.

La négliger ou la mépriser est une aberration en laquelle fort heureusement, aucun historien, jamais ne s'égare.

La situation de la ville d'Oran est catastrophique : elle est pour l'essentiel la résultante de la guerre civile, qui l'a marquée durant les 18 mois précédents.

Le référendum a néanmoins eu lieu et l'Algérie est désormais indépendante.

Le FLN, l'POAS et l'Administration française, épaulée par la Gendarmerie et les Gardes Mobiles, se sont affrontés sans mollesse.

Les services publics fonctionnent peu ou mal.

Les commerces et les entreprises travaillent au ralenti voire pas du tout.

La collecte de déchets n'est plus assurée, le téléphone est très déficient.

Les commandos ont gagné l'Espagne et plus de la moitié de la population européenne a quitté la ville.

Le port d'Oran est, en grande partie, occupé par des foules d'Européens souvent réfugiés de l'intérieur qui attendent, dans un vaste dénuement, des bateaux fort rares, car, dans le Midi, en Métropole, les marins sont en grève.



Le consul français à Oran, Jean Herly, devra faire venir dans la ville le nouvel ambassadeur de France Jean-Marcel Jeanneney, pour le convaincre de faire quelque chose.

Selon les propres termes de Jean Herly, les représentants de la France au Rocher-Noir et ailleurs, avaient tendance à minimiser le problème.

La question qui se pose et préoccupe tout un chacun est celle-ci :

Quelle sera l'attitude du FLN désormais au pouvoir en Algérie ?

Saura-t-il gérer sa victoire et se montrer responsable dans une ville qui lui a été si opposée ?

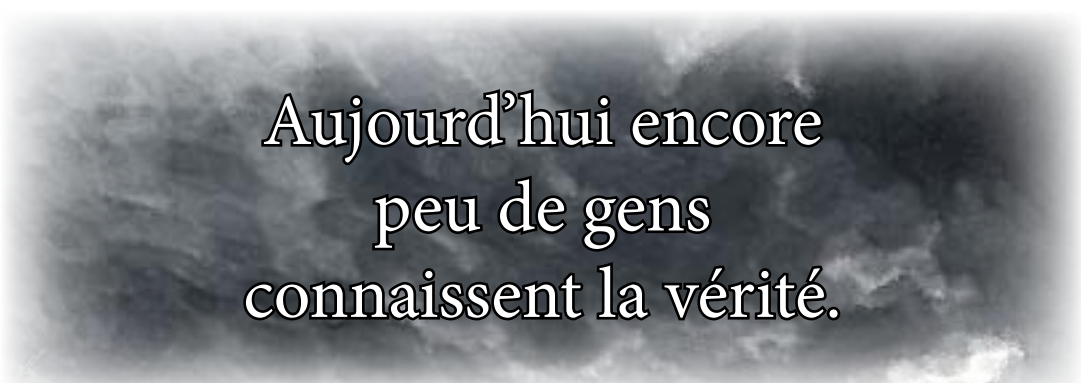
Peut-il tourner la page et ouvrir un nouvel épisode pacifique dans ce pays si éprouvé ?

Dans l'immédiat, les foules musulmanes conditionnées par des mois de propagande intense, paraissent bien énervées.

Le 5 juillet est l'anniversaire de la prise d'Alger par les Français en 1830.

C'est aussi, dans le monde musulman, l'anniversaire de la victoire de Saladin sur les Croisés.

Le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) a appelé à manifester ce jour-là.



Aujourd'hui encore
peu de gens
connaissent la vérité.

Beaucoup se demandent si quelque chose de bon peut sortir de l'organisation d'une telle journée.

La réponse sera
terriblement tragique.

Une longue dissimulation
prendra ensuite le relais.

LES DIRECTIVES DONNEES A L'ARMEE FRANCAISE

SHD/ 1H 3206 /1

Les **directives** reçues par l' Armée Française concernant sa participation à d'éventuelles opérations de maintien de l'ordre présentent 2 caractéristiques. Elles sont :

Nombreuses

Restrictives

Leur étude complète serait malaisée et également fort aride pour les non-militaires. Il nous a paru plus utile de sélectionner des textes dont la clarté était évidente et significative à la fois. Tels sont :

Le décret du 12 avril du Ministre d'Etat chargé des Affaires Algériennes, Louis Joxe et la circulaire d'application du Rocher-Noir du 23 avril.

Le 13 juin et le 19 juin, deux notes d'orientation émanant du Commandement Supérieur des Forces en Algérie viendront préciser à nouveau les impératifs comme les limites de la participation de notre Armée au maintien de l'ordre.

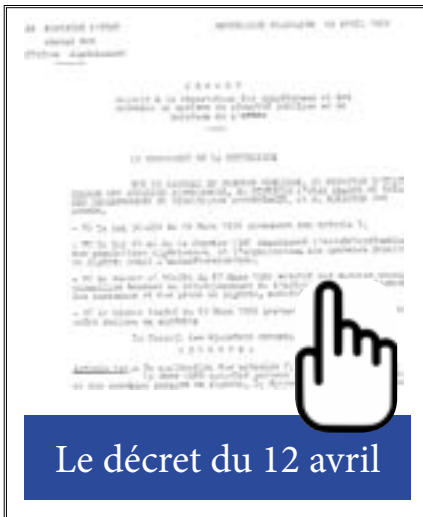
Bien que la première souligne que les FFAFA pourraient intervenir pour porter secours « à nos nationaux », des restrictions accompagnent immédiatement l'énoncé de ce principe :

« Le danger doit être grave »

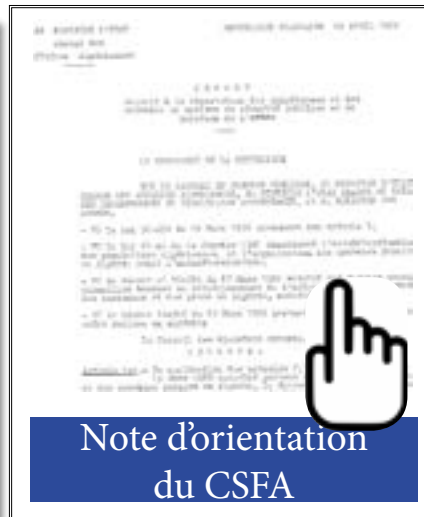
« La décision d'un Chef de Corps est requise »

DOCUMENTS D'ARCHIVES A TELECHARGER SUR INTERNET

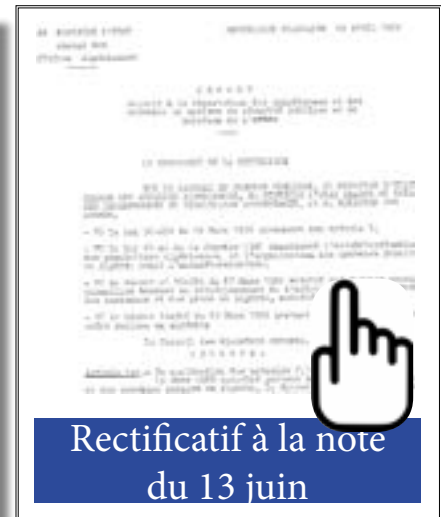
Dans les documents d'archives présentés dans les pages qui suivent, les annotations au crayon ou à l'encre sont celles des militaires qui les reçurent.



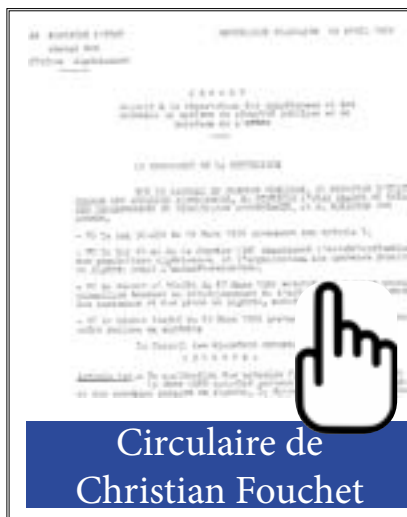
Le décret du 12 avril



Note d'orientation
du CSFA



Rectificatif à la note
du 13 juin



Circulaire de
Christian Fouchet


On notera que le rôle de l'autorité civile dans le maintien de l'ordre est constamment souligné.

De même est-il indiqué qu'en la matière, le Haut-Commissaire demeure responsable en dernier ressort.

JOURNAL DE MARCHÉ ET D'OPÉRATIONS (GAOR)

SHD/: 1H 4734 /2

CE QUE REVELE LE JOURNAL DE MARCHÉ ET D'OPÉRATIONS DU GROUPEMENT AUTONOME D'ORAN



On ne comprendrait rien à la situation des troupes françaises si l'on omettait de souligner qu'elles sont consignées dans les casernes, par ordre du Général Katz, commandant le *Groupeement Autonome d'Oran*: le GAOR.

C'est ce qu'indique le *Journal de Marches et d'Opérations* (J.M.O) du Groupeement.



Alors que la journée du 4 juillet a été relativement calme et n'a donné lieu qu'à 5 entrées dans le JMO (Faits d'une gravité notable néanmoins), le 5 juillet comporte près de 7 grandes pages remplies de faits d'une extrême gravité.

Nous avons choisi de ne reproduire que quelques-unes de ces pages.

Journée du 4 juillet



Les détails sur ce qui se passe dans les rues sont connus des militaires français durant toute la journée du 5 juillet. Des antennes des services de renseignement fonctionnent ; elles transmettent à la salle d'opérations les indications nécessaires. Les incidents se multiplient à un rythme soutenu. Ils sont loin d'être anodins.

Seule la gendarmerie (forces de 2ème catégorie) peut être engagée pour des opérations de maintien de l'ordre. C'est pourquoi le JMO indiquera une sortie de ses escadrons dans l'après-midi.

Extrait du JMO consigne des troupes

Opération d'autant plus statique que les blindés qui y sont engagés retourneront dans leurs casernes une demi-heure plus tard.

Ces interventions se font avec l'accord du nouveau préfet FLN. D'autres interventions auront lieu en invoquant la légitime défense, par exemple à la gare ou à l'Opéra.

Ailleurs encore, des opérations de mise à l'abri des civils auront lieu discrètement aux abords des casernes et des cantonnements. L'arbre ne doit pas cacher la forêt ; ces interventions méritoires, souvent courageuses, ne sont pas inutiles mais ne correspondent que bien insuffisamment aux besoins de la population civile européenne, exposée en maints endroits, aux violences les plus graves.



Un premier compte-rendu global reste sommaire, comme d'ailleurs le bilan qui l'accompagne.

Compte-Rendu
sommaire

LES TROUBLES DANS LES SOUS-SECTEURS



sous-secteur EST

LES PRECISIONS ARRIVENT PAR LES SOUS-SECTEURS.

Le quartier de la Gare est un endroit très chaud durant ce 5 juillet 1962.

sous-secteur NORD-EST

sous-secteur NORD OUEST

Entre la rue du Marquis de Morès, le boulevard Hippolyte Giraud et le boulevard Marceau, de nombreux Musulmans armés prennent des Européens à partie, tandis que des voitures bourrées de civils autochtones font de même.

Le feu est intense et les Marsouins du 8ème RIMA vont intervenir là, sans mollesse. Ils ne parviendront pas pour autant à empêcher des enlèvements et des massacres divers.

sous-secteur CENTRE

Les incidents relatés ci-après se sont produits Boulevard Paul Doumer et Place Sébastopol. En ce second lieu, les manifestants musulmans ont tenté de pénétrer dans des immeubles européens.

Il n'est pas indiqué que le 2ème Zouaves soit intervenu. Des blindés ont pris position Place de Sébastopol. L'heure n'est pas indiquée ni le fait qu'ils furent retirés une demi-heure après.



sous-secteur NORD

Le Lieutenant-Colonel Jezequel commandait le 5ème Régiment d'Infanterie (Dans notre livre : *La Phase Finale de la Guerre d'Algérie*, nous avons publié ce rapport que le journal *Présent* avait déjà diffusé).

Deux rapports sont ici reproduits, le second étant plus fourni. Des patrouilles de half-tracks sont intervenues ponctuellement Boulevard Giraud, Boulevard Clémenceau, Boulevard Galliéni et rue Jalras.



sous-secteur SUD

Le 452ème Groupement d'Artillerie Anti-Aérienne Légère avait un détachement opérationnel dans les rues d'Oran le 5 juillet.

L'esprit de synthèse du chef d'escadron Favreau permet de bien saisir les responsabilités.



sous-secteur OUEST

Le sous-secteur Ouest est celui du 2ème bataillon du 22ème RIMA.

La gravité des troubles et celle des exactions subies par les Européens sont évidentes.

Il est clair aussi que le Chef de Bataillon a envoyé un message d'information à sa hiérarchie. Y a-t-il eu un retour ? Rien n'indique que le bataillon soit intervenu.

La rituelle et inefficace évocation d'une saisine de la Commission d'Armistice paraît confirmer le contraire.

LES CHARNIERS DU PETIT-LAC

L'après 5 juillet

Information du 7 juillet

Reconnaissance à vue par un hélicoptère (enfouissement de cadavres d'Européens).

Bulletin de Renseignements du 2ème Bureau

Le document indique la présence de fosses communes (c'est-à-dire de charniers) au Petit-Lac.

Ce qui dément les affirmations du Général Katz dans son livre.



Les clichés correspondants peuvent être vus dans le livre de J.J. Jordi *Un silence d'Etat* et dans le film de Benamou et Deniau *Le massacre oublié*.

Reconnaissance à vue
par hélicoptère

Opération Pétunia : 5, 6, 7 Juillet

Le dispositif Pétunia a pour objectif d'informer le *Groupeement Autonome d'Oran* et son 24eme Corps d'Armée de la situation générale sur la ville.

Les textes suivants permettent de saisir la représentation que se fait le commandement militaire d'Oran de la situation au lendemain des massacres du 5 juillet.



La constatation s'impose qu'elle peut paraître d'une grande sérénité, ce que la description des troubles n'autorise guère.

Dispositif Pétunia
Liste courte des disparus

LE ROLE DES UNITES DE LA FORCE LOCALE



Ces unités de la Force Locale (appellation courante mais non officielle) dites aussi *Unités de la Force de l'Ordre* (UFO) ont joué un rôle important dans le maintien de l'ordre ce jour là, bien que non décisif, hélas.

Les archives militaires ont retenu la présence active de la 430ème UFO (Khellif), de la 502ème UFO (Bechouche) et de la 499ème.



Rôle des unités de
la Force Locale

Ceci contredit nettement les assertions de certains qui affirment qu'elles avaient été désarmées par l'ALN.

Néanmoins, un message du commandement militaire français en date du 26 juin 1962, leur indiquait de renvoyer avant le 29, leur encadrement européen dans les corps-support.

Ceci les a peut être affaiblies.

LE RAPPORT TRES BIAISE DU GENERAL KATZ

Commandant du secteur autonome d'Oran

Le message suivant n'est ni daté, ni signé mais il correspond à un compte-rendu du Général Katz (Indiqué par son origine : Général commandant pvt le 24 C.A. et le G.A.O.R.).

La volonté est apparente de minimiser les événements. On retrouvera certaines de ces phrases ou membres de phrase dans le livre du Général Katz intégralement.

Au contraire, les rapports des sous-secteurs, qui apparaissent dans les pages antérieures, montrent bien la gravité de ce qui s'est passé. Il apparaît fréquemment que les interventions de l'Armée sont limitées, et bornées à l'humanitaire.



Il est à noter que certains phrases se retrouvent mot pour mot dans le livre de l'intéressé intitulé *L'Honneur d'un Général*.

Joseph Katz a beaucoup cherché à se justifier.

ANALYSE D'ENSEMBLE

Concernant le Général Katz et les charniers du Petit-Lac.

A la page 332 de son livre *L'Honneur d'un Général*, Joseph Katz conteste qu'il y ait eu des charniers au Petit-Lac. Il parle même à ce sujet de « prétendu » charnier.

J'ordonne, écrit-il, une enquête poussée pour m'assurer qu'il n'y a pas de charnier. L'officier de gendarmerie qui en est chargé et qui a toute la confiance de l'ALN (Sic) ne décèle rien. l'odeur n'est pas plus pestilentielle qu'ailleurs ».

Il n'échappera pas aux lecteurs de ce dossier qu'en affirmant cela, le Général entre en contradiction directe avec le message de son 2ème Bureau qui indique que le FLN s'est opposé à l'enquête des militaires français et ne les a pas laissés venir au Petit-Lac.

Il y a de bonnes chances que le Général ait menti.

Nous avons publié cette dépêche du 2ème Bureau, plus haut, dans le sous-chapitre intitulé L'Après 5 Juillet. Les militaires français ne pouvant se rendre sur place, ont pris des photos en RAV (reconnaissance à vue), par hélicoptère.

Nous n'avons pas été autorisé à reproduire ces clichés, mais ils l'ont été par J.J.Jordi, dans son livre : *Un silence d'état* (Ed Sotéca).

Signalons, ce qui ne manque pas de piquant, que la fameuse dépêche du 2ème Bureau porte la signature de Joseph Katz.

Nous reproduisons ci-après la photocopie de la dépêche et ce que j'écrivais déjà en 2001 à propos du livre du Général.



Dépêche du
Général Katz

CONCLUSION GENERALE

Trois points à retenir

D'abord, la journée du 5 juillet 1962 à Oran (prolongée sous une forme atténuée mais encore grave les 6 et 7 juillet) est une séquelle directe de la Guerre d'Algérie qui a précédé.

Ceci ressort de la minutieuse étude faite par Jean-Jacques Jordi et reproduite dans son livre *Un Silence d'Etat*.

Ensuite, la responsabilité du général Joseph Katz, commandant le Secteur autonome d'Oran est très grave. Alors que, de son propre aveu, la partie algérienne, en l'occurrence le FLN, n'avait pas les moyens d'assurer un service d'ordre correct durant la manifestation, il a appliqué scrupuleusement les ordres absurdes de sa hiérarchie.

Les efforts ultérieurs de Joseph Katz pour minimiser la gravité des troubles et le chiffre des victimes, comme le plaidoyer pro domo contenu dans son livre, *l'Honneur d'un Général* ne retirent rien de l'écrasante responsabilité qui fut sienne.

Enfin, en laissant recouvrir d'une chape de plomb et de silence le souvenir de ce massacre, en laissant se développer le déni même de son existence dans la sphère médiatique, alors même que celle-ci n'a jamais manqué de dénoncer avec insistance, les victimes du 17 octobre 1961 à Paris, les gouvernements français successifs ont partagé les mêmes fautes.

Le massacre qui l'a marquée, a entraîné la mort ou la disparition d'à peu près 700 européens, auxquels s'ajoute une centaine de victimes musulmanes.

Ceux-ci furent formulés lors d'une réunion du Comité des Affaires Algériennes au mois de mai, durant laquelle le général De Gaulle en personne intervint : en cas de troubles, l'Armée française et en particulier les forces de 3ème catégorie, c'est-à-dire la troupe ne devait pas « s'en mêler ». Le JMO du secteur montre que l'ordre de consigne des troupes fut renouvelé deux fois durant la journée.

Ils ont contribué à cautionner une vision manichéenne du conflit algérien où certaines victimes, dans le camp indépendantiste notamment, pèsent plus lourd que d'autres.

Nous avons donc tenu à rappeler la réalité des faits, dont ce point à ne jamais oublier : cette journée fut la plus sanglante qu'ait occasionnée la Guerre d'Algérie.



ANNEXES



LISTE DES ACRONYMES

•A.T.O. : Auxiliaires Temporaires Occasionnels : policiers de souche nordafricaine recrutés temporairement pour pallier le manque de personnel dans la police française. Après le 19 mars, ils furent mis au service de l'Exécutif Provisoire et désignés avec l'accord du FLN. Après l'indépendance, ils étaient toujours là, notamment à Oran où leur action fut des plus brutales.

•A.L.N. : Armée de Libération Nationale : bras armé du FLN. On distingue l'ALN de l'intérieur, composée de militants pratiquant la guérilla et l'Armée de l'extérieur dite aussi des Frontières. Regroupés au Maroc et en Tunisie, ses membres affrontèrent les Forces Française jusqu'à ce que les barrages fussent rendus étanches. Dès lors, les tentatives sporadiques de le passer furent écrasées notamment pendant la Bataille dite de Souk-Ahras en 1958.

•B.C.P. : Bataillon de Chasseurs à Pied.

•C.C.A.S : Compagnie de Commandement d'Appui et de Soutien.

•C-R : Compte-Rendu.

•C.C : Commandement Central.

•C.S.F.A : Commandement Supérieur des Forces en Algérie.

•C.A : le 24ème C.A. correspondait à la ville d'Oran. Le C.A.O est donc le Corps d'Armée d'Oran.

•D.S.T : District du Transit d'Oran.

•E.G.M : Escadron de Gendarmerie Mobile.

•E.M.I : Etat-Major Interarmées.

•E.M.T : Etat-Major tactique. Groupe de commandement placé en un lieu déterminé pour une durée limitée.

•F.S.E : Français de Souche Européenne.

•F.S.N.A : Français de Souche Nord-Africaine. Ces deux appellations avaient surtout cours dans l'Armée Française, pour y distinguer les indigènes musulmans des Pieds-Noirs et des Métropolitains.

•F.L.N : Front de Libération Nationale, organisation rebelle dirigeant la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

•G.A.O.R : Groupement Autonome d'Oran, appellation militaire désignant le Secteur d'Oran de l'Armée française et remplaçant cette dernière.

•G.A.A.L : Groupement Autonome d'Artillerie Légère.

•J.M.O : Journal de Marche et d'Opérations.

•P.O. : Par Ordre, mention précédant la signature d'un officier ayant reçu délégation d'un supérieur à cet effet.

•P.A / P.M : Pistolet automatique, Pistolet mitrailleur.

•Pvt : Abréviation de provisoirement

•R.A.S : Rien à signaler.

•R.A.V : Reconnaissance à vue. Prises de photos aériennes.

•R.I.M.A : Régiment d'Infanterie de Marine.

•R.I. : Régiment d'Infanterie.

•S.P : Secteur postalisé.

•S.H.D : Service Historique de la Défense.

•U.F.O : Unités de la Force de l'Ordre. (Communément appelées Force Locale) Unité militaires créées par l'Armée Française avec un recrutement musulman et encadrées partiellement par des cadres européens, jusqu'au 29 juin 1962. Mises au service de l'Exécutif Provisoire chargé d'assurer la transition entre les Accords d'Evian du 19 mars 1962 et l'indépendance proclamée officiellement le 3 juillet suivant, elles étaient encore à l'oeuvre à Oran, le 5 du même mois.

INDEX DES NOMS

- Si Bakhti : de son vrai nom Nemiche, chef du secteur d'Oran du FLN, interlocuteur du général Katz
- Bechouche Ramdane : Lieutenant commandant la 502ème UFO. Sauva de nombreux Européens.
- Benoist d'Azy : Chef de Bataillon commandant le Sous-Secteur Centre.
- Brisvalter : Chef de Bataillon commandant le 2/22ème RIMA.
- De Gaulle Charles : Président de la République Française.
- Favreaux : Chef d'Escadron commandant un détachement opérationnel du 452ème GAAL.
- Fouchet Christian : Délégué Général de la France en Algérie après le 19 mars 1962 (Accords d'Evian).
- Fourquet Michel : Général Commandant Supérieur des Forces Françaises en Algérie.
- Humbert : Colonel de Gendarmerie chargé des contacts du GAOR avec les responsables du FLN local.
- Jezequel : Lieutenant-colonel commandant le 5ème R.I. et le Sous-Secteur Nord d'Oran.
- Khellif Rabah : Lieutenant commandant une compagnie de la 430ème UFO. Sauva de nombreux Européens à Oran, le 5 juillet 1962.
- Katz Joseph : Général commandant le 24ème Corps d'Armée et le GAOR (Groupement Autonome d'Oran).
- Lavezzari : Chef de Bataillon, Sous-Chef du 2ème Bureau.
- Messmer Pierre : Ministre de la Défense.
- Martin Louis : Chef de Bataillon, commandant le District du Transit d'Oran
- Nicolas Colonel : Commandant le 67ème R.I. et le Sous-Secteur Est d'Oran.
- Pechberty Colonel : Commandant le Sous-Secteur Nord-Est d'Oran.